

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 26-janv.-2018

Numéro de révision 3

1. Identification

Nom du produit METHYLBENZYLAMINE

Cat No. : AC126400000; AC126400050; AC126400250; AC126401000

No. CAS 104-84-7

Synonymes p-Xylylamine

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Pas d'alimentation, de drogues, de pesticides ou de produits biocides

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Importateur / Distributeur

Fisher Scientific
112 Colonnade Road,
Ottawa, ON K2E 7L6,
Canada
Tel: 1-800-234-7437

Acros Organics
One Reagent Lane
Fair Lawn, NJ 07410

Fabricant

Fisher Scientific
One Reagent Lane
Fair Lawn, NJ 07410
Tel: (201) 796-7100

Emergency Telephone Number

For information **US** call: 001-800-ACROS-01 / **Europe** call: +32 14 57 52 11

Emergency Number **US**:001-201-796-7100 / **Europe**: +32 14 57 52 99

CHEMTREC Tel. No.**US**:001-800-424-9300 / **Europe**:001-703-527-3887

2. Identification des dangers

Classification

Classification WHMIS 2015

Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS / 2015-17)

| | |
|---|---------------|
| Liquides inflammables | Catégorie 4 |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Catégorie 1 B |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 1 |

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Liquide combustible

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

**Conseils de prudence****Prévention**

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Intervention

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ médecin

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

3: Composition/informations sur les composants

| Composant | No. CAS | % en poids |
|-------------------------------|----------|------------|
| Benzenemethanamine, 4-methyl- | 104-84-7 | >95 |

4. Premiers soins

Conseils généraux

Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. Une consultation médicale immédiate est requise.

Contact avec les yeux

Une consultation médicale immédiate est requise. Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage.

Contact avec la peau

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Appeler immédiatement un médecin.

Inhalation

Retirer la victime de la zone d'exposition, la faire s'allonger. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Ne pas utiliser la méthode bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance, appliquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou autre appareil médical approprié. Appeler immédiatement un médecin.

Ingestion

NE PAS faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin. Nettoyer la bouche avec de l'eau.

| | |
|--|--|
| Symptômes et effets les plus importants | Difficultés respiratoires. Cause des brûlures, quelles que soient les voies d'exposition. . Les symptômes d'une surexposition peuvent comprendre des maux de tête, des vertiges, de la fatigue, des nausées et des vomissements: Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique: L'ingestion cause une enflure grave, une grave lésion aux tissus délicats et un danger de perforation |
| Notes au médecin | Traiter en fonction des symptômes |

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

| | |
|---|--|
| Agents extincteurs appropriés | Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. |
| Moyens d'extinction inappropriés | Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu |
| Point d'éclair | 75 °C / 167 °F |
| Méthode - | Aucun renseignement disponible |
| Température d'auto-inflammation | Aucun renseignement disponible |
| Limites d'explosivité | |
| Supérieures | Aucune donnée disponible |
| Inférieure | Aucune donnée disponible |
| Sensibilité aux chocs | Aucun renseignement disponible |
| Sensibilité aux décharges électrostatiques | Aucun renseignement disponible |

Dangers spécifiques du produit

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants. Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses. Matière combustible. Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés.

Produits de combustion dangereux

Oxydes d'azote (NOx) Monoxyde de carbone (CO) Dioxyde de carbone (CO2) Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

NFPA

| | | | |
|-------------------|----------------------------|-------------------------|---------------------------------|
| Santé 3 | Inflammabilité 2 | Instabilité 1 | Dangers physiques N/A |
|-------------------|----------------------------|-------------------------|---------------------------------|

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

| | |
|--|---|
| Précautions personnelles | Utiliser un équipement de protection personnelle. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. S'assurer une ventilation adéquate. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. |
| Précautions environnementales | Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Voir la section 12 pour d'autres informations écologiques. |
| Méthodes de confinement et de nettoyage | Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination. Absorber avec une matière absorbante inerte. Éliminer toutes les sources d'inflammation. |

7. Manutention et stockage

| | |
|--------------------|--|
| Manutention | Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. Porter un équipement de protection personnelle. Ne pas ingérer. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. |
|--------------------|--|

Entreposage

Lieu pour matière corrosive. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Ne pas laisser au contact de l'air. Conserver sous atmosphère inerte.

8. Mesures de contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives relatives à l'exposition Ce produit ne contient aucune substance dangereuse avec des limites d'exposition occupationnelles établies par les responsables de la réglementation spécifique à la région.

Mesures techniques

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Lunettes de sécurité
Protection des mains Gants de protection

| Matériau des gants | Le temps de passage | Épaisseur des gants | Commentaires à gants |
|---|---------------------------------------|---------------------|---|
| Caoutchouc naturel Caoutchouc nitrile Néoprène PVC | Voir les recommandations du fabricant | - | Protection contre les éclaboussures seulement |

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation

Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu

Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu

Type de filtre recommandé : Filtre à particules conforme à la norme EN 143 L'ammoniac et l'ammoniac organique dérivés filtre Type K Vert conforme au EN14387

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucun renseignement disponible.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. Propriétés physiques et chimiques

| | |
|---------------------------------------|--------------------------------|
| État physique | Liquide |
| Aspect | Transparent |
| Odeur | type amine |
| Seuil de perception de l'odeur | Aucun renseignement disponible |

| | |
|--|--|
| Effets sur la reproduction | Aucun renseignement disponible. |
| Effets sur le développement | Aucun renseignement disponible. |
| Tératogénicité | Aucun renseignement disponible. |
| STOT - exposition unique | Aucun connu |
| STOT - exposition répétée | Aucun connu |
| Danger par aspiration | Aucun renseignement disponible |
| Symptômes / effets, aigus et différés | Les symptômes d'une surexposition peuvent comprendre des maux de tête, des vertiges, de la fatigue, des nausées et des vomissements: Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique: L'ingestion cause une enflure grave, une grave lésion aux tissus délicats et un danger de perforation |
| Renseignements sur les perturbateurs endocriniens | Aucun renseignement disponible |
| Autres effets nocifs | Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées. |

12. Données écologiques

Écotoxicité

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

| | |
|-------------------------------------|--|
| Persistance et dégradabilité | peuvent persister d'après les informations fournies. |
| Bioaccumulation | Aucun renseignement disponible. |
| Mobilité | Mobilité peu probable dans l'environnement en raison de sa faible solubilité dans l'eau. |

| Composant | Log Poctanol/eau |
|-------------------------------|------------------|
| Benzenemethanamine, 4-methyl- | 1.46 |

13. Données sur l'élimination

| | |
|-------------------------------|---|
| Méthodes d'élimination | Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise. |
|-------------------------------|---|

14. Informations relatives au transport

DOT

| | |
|----------------------------------|---|
| No ONU | UN2735 |
| Nom officiel d'expédition | Amines ou polyamines liquides corrosives, n.s.a |
| Nom technique correct | Benzenemethanamine, 4-methyl- |
| Classe de danger | 8 |
| Groupe d'emballage | III |

TMD

| | |
|----------------------------------|---|
| No ONU | UN2735 |
| Nom officiel d'expédition | Amines ou polyamines liquides corrosives, n.s.a |
| Classe de danger | 8 |
| Groupe d'emballage | III |

IATA

| | |
|----------------------------------|---|
| No ONU | UN2735 |
| Nom officiel d'expédition | Amines ou polyamines liquides corrosives, n.s.a |
| Classe de danger | 8 |
| Groupe d'emballage | III |

IMDG/IMO

No ONU UN2735
 Nom officiel d'expédition Amines ou polyamines liquides corrosives, n.s.a
 Classe de danger 8
 Groupe d'emballage III

15. Informations sur la réglementation

Tous les composants dans ce produit sont dans les listes d'inventaires suivantes: X = liste

Inventaires internationaux

| Composant | DSL | NDSL | TSCA | EINECS | ELINCS | NLP | PICCS | ENCS | AICS | IECSC | KECL |
|-------------------------------|-----|------|------|-----------|--------|-----|-------|------|------|-------|------|
| Benzenemethanamine, 4-methyl- | - | X | X | 203-243-2 | - | | X | - | - | - | X |

Canada

16. Autres informations

Préparée par Affaires réglementaires
 Email: EMSDS.RA@thermofisher.com

Date de révision 26-janv.-2018
 Date d'impression 26-janv.-2018
 Sommaire Ce document a été mis à jour pour se conformer aux exigences du SIMDUT 2015 pour s'aligner sur le Système général harmonisé (SGH) pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité